« Un sentiment de violence qui s’ancre… » : un migrant algérien écope de sursis et d’une ITF temporaire après une agression à la chaîne de vélo dans le quartier de Méan-Penhoët de Saint-Nazaire (44), une nouvelle fois théâtre d’une rixe

30/10/2026 à 21h35



Ce qu’on lui reproche : d’avoir frappé un homme à coups de chaîne de vélo lors d’une rixe opposant deux autres personnes. Le prévenu, placé en détention provisoire à Nantes à la suite de sa garde à vue, explique, devant le tribunal à plusieurs reprises, avoir voulu séparer les deux hommes.

Ces faits sont liés à une autre procédure expliquée par la présidente Claire Pian. Car outre ce prévenu de 20 ans, un mineur de 16 ans est également accusé de violence avec un katana, un sabre japonais. Au vu de son âge, il fera l’objet d’une audience ultérieure. (…)

Le prévenu, qui se présente comme un sans domicile fixe, a été appréhendé le dimanche 25 octobre dans l'après-midi lors d'une autre rixe dans le même quartier, rue de Trignac cette fois-ci. Il faisait partie d'un groupe portant des cagoules et exhibant des couteaux.

« Cet homme n'est ni impliqué dans le trafic de drogue qui sévit dans ce quartier ni dans les violences récentes. Quant à l'OQTF, on n'en trouve aucune trace ». (…)

Actu.fr

Le vingtenaire, au casier judiciaire vierge, a finalement été condamné à six mois de prison avec sursis. De nationalité Algérienne, il a également écopé d'une interdiction du territoire français pendant cinq ans et de paraître en Loire-Atlantique pendant la même durée. (…)

« On a le sentiment que la violence s'ancre dans le quartier, avec des rixes régulières à l'arme blanche, mais aussi avec des armes à feu », déplore la procureure, soulignant « le fort sentiment d'insécurité ressenti par les riverains ». Le 11 octobre dernier, un homme avait été gravement blessé par des tirs d'arme à feu sur fond de trafic de stupéfiants. Il avait lui-même été condamné quelques jours plus tard pour des violences à l'arme blanche commises en réponse à sa propre agression.

Ouest France